

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

L'an deux mille dix-sept, le 20 octobre à 9 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., également convoqué, s'est réuni dans les locaux de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, à la Maison de l'enfance de Beaumont-le-Roger, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 12 octobre 2017

Nombre de membres En exercice : 21 Présents : 12 Votants : 12	Étaient présents : M ROUSSELIN, Mme BINET, M DELAMARE, M DU MESNIL ADELEE, M GRIHAULT, M KAREB, M MALARGE, M MALHERBE, M PENVEN, M PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VATINEL. Étaient absents : M ANTHIERENS, M ARNAUD, Mme BLOTIERRE, Mme CASEY, Mme ERARD, Mme GOETHEYN, M PALADE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VANDERHOEVEN.
------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Secrétaire de séance : M DU MESNIL ADELEE

Objet : Approbation de conventions d'attribution de financement au titre de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées.

PJ : Conventions

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la loi du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (loi A.S.V.), chaque département a mis en place une conférence des financeurs. Cette instance assure la coordination des financements visant à développer les politiques de prévention de la perte d'autonomie.

Chaque année, un diagnostic des besoins des personnes âgées de 60 ans et plus et de leurs aidants ainsi qu'un programme coordonné de financement des actions individuelles et collectives de prévention est établi par ce dispositif.

Monsieur le Président informe les membres présents que le service autonomie a répondu à l'appel à projet 2017 dans le cadre de la mise en place d'actions favorisant le maintien du lien social et du capital santé par l'activité culturelle.

Ces actions, dont la première est portée par le service « gestion et administration de résidences pour personnes âgées » et la seconde par le service « aide à domicile », ont été validées par les membres de droit de la conférence des financeurs le 15 mai 2017.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20171020-17D068-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/10/2017

A cet effet, Monsieur le Président propose la passation de conventions d'attribution de financement avec le Département, ci-après annexées, qui définiront les engagements du Département et du porteur de projet.

Après avoir oui et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Approuve la passation de conventions d'attribution de financement avec le Département
- ↳ Autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de ces opérations.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20171020-17D068-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/10/2017